

Procès-verbal 258^e réunion du Comité de direction (plateforme de vidéoconférence Zoom)

13 juillet 2020 – de 14 h à 16 h (HAE)

Sont présents :

Brenda Austin-Smith, présidente (UMFA)
Peter McInnis, vice-président (ST.FXAUT)
Yalla Sangaré, trésorier (APPBUSA)
James Compton, président sortant (UWOFA)
David Newhouse, représentant ordinaire (Autochtone) (TUFA)
Serge Jolicoeur, représentant ordinaire (Francophone) (ABPPUM)
Marc Schroeder, représentant ordinaire (Général) (MRFA)
Robin Whitaker, représentante ordinaire (Général) (MUNFA)
Alison Hearn, présidente, Comité de la liberté académique
et de la permanence de l'emploi (UWOFA)
Sarika Bose, présidente, Comité du personnel académique contractuel (UBCFA)
Kate Cushon, présidente, Comité des bibliothécaires et des archivistes (URFA)
Sue Blair, présidente, Comité de la négociation collective
et des avantages économiques (AUNBT)
Pat Armstrong, coprésidente, Comité de l'équité (YUFA)
Momin Rahman, coprésident, Comité de l'équité (TUFA)

David Robinson, directeur général
Tony Cantin, directeur des finances, opérations et ressources humaines
Pam Foster, directrice de la recherche et de l'action politique
Margaret McGovern-Potité, adjointe exécutive au directeur général

N'a pu assister :

Laurence McFalls, représentant ordinaire (Québec) (SGPUM)

Allocution d'ouverture et reconnaissance du territoire

La présidente informe les membres que, même si la présente réunion est virtuelle, nous accomplissons tous notre travail académique sur des territoires autochtones, des Premières nations et des Métis spécifiques. Certains de ces territoires sont régis par des traités, mais certains n'ont jamais été cédés. Elle demande aux membres de réfléchir aux conditions dans lesquelles nous occupons ces espaces, aujourd'hui et toujours.

01. Adoption de l'ordre du jour

MCINNIS/SANGARÉ : QUE l'ordre du jour soit adopté en l'état.

ADOPTÉE

02. Approbation des procès-verbaux du Comité de direction

a. Réunion du 19 juin 2020

BOSE/RAHMAN : QUE le procès-verbal de la réunion du 19 juin 2020 soit approuvé en l'état.

ADOPTÉE

03. Suivi des réunions précédentes

Aucune question ne découle des réunions précédentes.

04. Demandes de dégageant

Le directeur général rend compte de l'état des demandes de dégageant. Il indique que plusieurs membres ont demandé que l'équivalent de leurs crédits de dégageant soit déposé dans un compte de recherche qui serait administré par leur établissement.

Le Comité de direction étudie une demande de la présidente de l'ACPPU, B. Austin-Smith, pour que ses crédits de dégageant soient répartis comme suit : que l'équivalent d'un dégageant d'un cours de 3 heures-crédit soit réservé pour embaucher un membre du PAC qui la remplacera et que le montant restant soit versé dans un compte de recherche qui sera administré par l'Université du Manitoba. B. Austin-Smith s'abstient de participer à la discussion et demande au président sortant, J. Compton, de la remplacer à la présidence en son absence.

COMPTON/SCHROEDER : QUE le Comité de direction approuve la demande de B. Austin-Smith pour que ses crédits de dégageant soient répartis comme suit : que l'équivalent d'un dégageant d'un cours de 3 heures-crédit soit réservé pour embaucher un membre du PAC qui la remplacera et que le montant restant soit versé dans un compte de recherche qui sera administré par l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

J. Compton, président sortant, demande que ses crédits de dégageant soient versés à titre d'équivalent d'un cours régulier. J. Compton s'abstient de participer à la discussion.

SANGARÉ/WHITAKER : QUE le Comité de direction approuve la demande de J. Compton pour que ses crédits de dégageant soient versés à titre d'équivalent d'un cours régulier.

ADOPTÉE

Le Comité de direction étudie une demande du vice-président de l'ACPPU, P. McInnis, pour que ses crédits de dégagement soient versés à titre d'équivalent d'un cours régulier. P. McInnis s'abstient de participer à la discussion.

RAHMAN/BLAIR : QUE le Comité de direction approuve la demande de P. McInnis pour que ses crédits de dégagement soient versés à titre d'équivalent d'un cours régulier.

ADOPTÉE

Le Comité de direction étudie une demande du trésorier de l'ACPPU, Y. Sangaré, pour que ses crédits de dégagement soient versés dans un compte de recherche qui sera administré par l'Université Sainte-Anne. Y. Sangaré s'abstient de participer à la discussion.

HEARN/BLAIR : QUE le Comité de direction approuve la demande de Y. Sangaré pour que ses crédits de dégagement soient versés dans un compte de recherche qui sera administré par l'Université Sainte-Anne.

ADOPTÉE

Le Comité de direction étudie une demande du coprésident du Comité de l'équité de l'ACPPU, M. Rahman, pour que ses crédits de dégagement soient versés dans un compte de recherche qui sera administré par l'Université Trent. M. Rahman s'abstient de participer à la discussion.

WHITAKER/ARMSTRONG : QUE le Comité de direction approuve la demande de M. Rahman pour que ses crédits de dégagement soient versés dans un compte de recherche qui sera administré par l'Université Trent.

ADOPTÉE

Le Comité de direction étudie une demande du représentant ordinaire (Autochtone) de l'ACPPU, D. Newhouse, pour que ses crédits de dégagement soient versés dans un compte de recherche qui sera administré par l'Université Trent. D. Newhouse s'abstient de participer à la discussion.

HEARN/SCHROEDER : QUE le Comité de direction approuve la demande de D. Newhouse pour que ses crédits de dégagement soient versés dans un compte de recherche qui sera administré par l'Université Trent.

ADOPTÉE

Le Comité de direction étudie une demande de la présidente du Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi, A. Hearn, pour que ses crédits de dégagement soient versés à titre d'équivalent d'un cours régulier. A. Hearn s'abstient de participer à la discussion.

BLAIR/BOSE : QUE le Comité de direction approuve la demande de A. Hearn pour que ses crédits de dégagement soient versés à titre d'équivalent d'un cours régulier.

ADOPTÉE

Le Comité de direction étudie une demande de la présidente du Comité des bibliothécaires et des archivistes, K. Cushon, pour que ses crédits de dégagement soient versés dans un compte de recherche qui sera administré par l'Université de Regina. K. Cushon s'abstient de participer à la discussion.

WHITAKER/RAHMAN : QUE le Comité de direction approuve la demande de K. Cushon pour que ses crédits de dégagement soient versés dans un compte de recherche qui sera administré par l'Université de Regina.

ADOPTÉE

Le Comité de direction étudie une demande de la présidente du Comité du personnel académique contractuel, S. Bose, pour que ses crédits de dégagement soient affectés à une allocation de recherche qui sera administrée par l'Université de la Colombie-Britannique. S. Bose s'abstient de participer à la discussion.

BLAIR/SANGARÉ : QUE le Comité de direction approuve la demande de S. Bose pour que ses crédits de dégagement soient affectés à une allocation de recherche qui sera administrée par l'Université de la Colombie-Britannique.

ADOPTÉE

Le Comité de direction étudie une demande du président du Comité des francophones, S. Jolicoeur, pour que ses crédits de dégagement soient versés à titre d'équivalent d'un cours régulier. S. Jolicoeur s'abstient de participer à la discussion.

HEARN/WHITAKER : QUE le Comité de direction approuve la demande de S. Jolicoeur pour que ses crédits de dégagement soient versés à titre d'équivalent d'un cours régulier.

ADOPTÉE

Le Comité de direction étudie une demande de la présidente du Comité de la négociation collective et des avantages économiques, S. Blair, pour que ses crédits de dégagement soient versés à titre d'équivalent d'un cours régulier. S. Blair s'abstient de participer à la discussion.

ARMSTRONG/BOSE : QUE le Comité de direction approuve la demande de S. Blair pour que ses crédits de dégagement soient versés à titre d'équivalent d'un cours régulier.

ADOPTÉE

Le Comité de direction étudie une demande du représentant ordinaire de l'ACPPU (Général), M. Schroeder, pour que ses crédits de dégagement soient versés à titre d'équivalent d'un cours régulier. M. Schroeder s'abstient de participer à la discussion.

RAHMAN/WHITAKER : QUE le Comité de direction approuve la demande de M. Schroeder pour que ses crédits de dégagement soient versés à titre d'équivalent d'un cours régulier.

ADOPTÉE

Le Comité de direction étudie une demande de la coprésidente du Comité de l'équité, P. Armstrong, pour que ses crédits de dégagement soient versés à titre d'équivalent d'un cours régulier. P. Armstrong s'abstient de participer à la discussion.

BLAIR/HEARN : QUE le Comité de direction approuve la demande de P. Armstrong pour que ses crédits de dégagement soient versés à titre d'équivalent d'un cours régulier.

ADOPTÉE

Le Comité de direction examine une demande de la représentante ordinaire de l'ACPPU (Général), R. Whitaker, pour que ses crédits de dégagement soient versés à titre d'équivalent d'un cours régulier. R. Whitaker s'abstient de participer à la discussion.

BLAIR/HEARN : QUE le Comité de direction approuve la demande de R. Whitaker pour que ses crédits de dégage­ment soient versés à titre d'équivalent d'un cours régulier.

ADOPTÉE

Le Comité de direction examine une demande du représentant ordinaire de l'ACPPU (Québec), L. McFalls, pour que ses crédits de dégage­ment soient versés dans un compte de recherche qui sera administré par l'Université de Montréal.

BLAIR/RAHMAN : QUE le Comité de direction approuve la demande de L. McFalls pour que ses crédits de dégage­ment soient versés dans un compte de recherche qui sera administré par l'Université de Montréal.

ADOPTÉE

Points de discussion

05. Revue de l'assemblée spéciale du Conseil

Le procès-verbal de l'assemblée spéciale du Conseil tenue le 26 juin est passé en revue. Il est noté que le mode de scrutin coordonné par les vérificateurs a été déroutant pour certains. Il a été suggéré que l'ordre du jour des futures assemblées virtuelles du Conseil intègre un élément d'enjeu visant à mobiliser les membres et peut-être à inviter un invité international ou à former un panel chargé de soulever des questions plus générales pour mobiliser les membres.

06. Projet de loi 32 de l'Alberta : *Restoring Balance in Alberta's Workplaces Act, 2020 (Loi de 2020 rétablissant l'équilibre dans les lieux de travail de l'Alberta)*

Le directeur général fait état des inquiétudes que suscite le projet de loi 32 du gouvernement de l'Alberta. Le Comité de direction discute de la façon dont l'ACPPU devrait réagir à cette nouvelle mesure législative. Il est recommandé que l'ACPPU envisage d'organiser un panel en ligne chargé de débattre de cette mesure et d'autres lois provinciales ayant des répercussions sur les droits du travail.

07. Débat sur la liberté académique

Le Comité de direction discute du scénario sur la liberté académique présenté dans le dossier de réunion.

08. Réponse à la COVID-19

Le temps à disposition ne suffit pas pour examiner ce point.

La séance est levée à 16 h (HAE).